

légitime; et nous devons leur demander de nous accorder la protection nécessaire pour aider l'association à soutenir la profession. Rappelons-nous que bien que nous puissions avoir des opinions différentes sur différents sujets, nos intérêts sont les mêmes, et qu'en aucune circonstance nous ne devons permettre que les différences d'opinion et les intérêts locaux s'introduisent dans les affaires de l'association.

La formation d'associations locales, de comités ou de districts, devrait être encouragée; elles seront un moyen de ramener l'harmonie là où des jalousies de commerce peuvent exister, en mettant en rapports des hommes qui devraient être en bons termes quoique se faisant de l'opposition en affaires. Veuillez considérer cette suggestion avec attention. Un des grands objets de l'association devrait être de placer notre profession au rang qu'elle mérite, et d'établir une ligne au-dessous de laquelle nul homme ne puisse être reconnu comme un entrepreneur, soit par nous, soit par le public. Nous devons faire tous nos efforts pour la création de ces sociétés locales, car l'avenir de notre association dépend de cela.

Je suis heureux de pouvoir vous annoncer que nous avons réussi à obtenir un arrangement, pour un an, de l'Association des Fabricants de Cercueils de la Puissance. Après une correspondance considérable, une assemblée a été convoquée; tous les fabricants y étaient représentés; ils nous ont rencontrés avec des dispositions amicales et un arrangement entre eux et le président, le secrétaire et le président de votre comité exécutif a été conclu; le secrétaire en a envoyé copie, par la poste, à tous les membres de l'association.

Et j'espère que nous ne verrons jamais le jour où le sentiment de bonne volonté et d'amitié fraternelles existant maintenant entre cette association et les fabricants, se refroidiront.

Quelle correspondance a été échangée avec les associations des Etats du Michigan et de New-York et quelques-uns de leurs fabricants, demandant leur assistance pour la protection de notre association contre le commerce illégitime de certaines personnes à qui l'entrée de l'association a été refusée; elle a eu de bons résultats; je crois qu'il serait à propos que nous nous joindrions maintenant à l'Association Nationale pour notre propre protection; alors nous pourrions demander à être protégés comme membres de la dite association, au lieu de demander des faveurs en suppliants.

Pendant l'année dernière, j'ai reçu en qualité de premier officier exécutif de l'association, des invitations aux assemblées de l'association des entrepreneurs de l'Illinois, des associations des directeurs de funérailles de l'Indiana, du Kansas et du Michigan, et des associations des entrepreneurs de la Nouvelle-Angleterre et de l'Etat de New-York, ainsi qu'à un banquet donné par l'association des entrepreneurs de Buffalo, à l'hôtel Genessee, le 15 janvier dernier. Aux différentes invitations, j'ai répondu en envoyant les saluts et les souhaits amicaux de notre association, et j'ai assisté au banquet des entrepreneurs de Buffalo, où j'ai répondu à la santé de l'association des entrepreneurs de l'Ontario; j'espère que les rapports amicaux qui commencent à s'établir entre cette association et les diverses organisations des Etats-Unis seront cultivés par mon successeur, afin de cimenter par ce moyen des liens d'amitié ainsi que les relations commerciales qui existent entre l'Ontario et la république voisine.

Dans le cours de l'an dernier, de nombreuses demandes d'admission ont été reçues et référées au comité exécutif pour sa considération. Beaucoup ont été refusées, le comité pensant que peu d'entrepreneurs nouveaux pouvaient s'établir sans nuire au commerce des anciens; un rapport complet du comité à ce sujet vous sera présenté.

La loi actuelle relative à la disposition des demandes d'admission et aux membres contre lesquels des accusations sont portées pour contraventions aux règlements, n'est pas satisfaisante et devra être modifiée de manière à donner au comité exécutif le pouvoir d'agir plus promptement, et d'épargner un temps précieux. Quoique nos règlements aient suffi pendant la première année de notre organisation, il sera nécessaire de leur faire subir quelques modifications afin de pouvoir décider de certains cas auxquels il n'avait pas été pourvu. Votre comité exécutif, qui a été très assidu à ses devoirs l'an dernier, mérite notre reconnaissance et nos remerciements.